



Bulletin No 47
1991

Association pour la sauvegarde
de la cité historique et artistique de Sion



L'hôtel de Philippe de Torrenté

Introduction

Le bâtiment abritant la Police Municipale ainsi que les services de l'Edilité, formant le montant droit de l'entrée de la rue de Lausanne dans la vieille ville, est un bâtiment qui se voit, mais que personne ne regarde, ni beau ni laid, pas suffisamment vieux pour être respectable, il ne provoque guère la curiosité du passant.

Pourtant, lorsqu'on interroge les archives qu'il a suscitées, il devient un incorrigible bavard : sa face cachée, c'est son vécu à travers les outrages, non du temps, mais des hommes.

En effet, à peine plus que centenaire, il est un révélateur des mouvances de la ville de Sion à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle.

La démolition des remparts

En avril 1830, alors que la ville de Sion ne compte que 2'500 à 3'000 habitants, on commence à démolir les remparts du 12^e siècle. Grâce à ces travaux de démolition, massacre pour les nostalgiques, œuvre de salubrité publique pour les hygiénistes, le tissu urbain va se modifier profondément. Au désordre organique des anciens quartiers, succède peu à peu un ordre géométrique nouveau.

En 1838, c'est la porte principale de la ville, la porte de Conthey, qui est démolie.

Le percement de la rue de Lausanne

En 1840, à peine la porte de Conthey disparue, la ville de Sion commence les travaux de construction de la future rue de Lausanne qui devait traverser la ville d'ouest en est par Sous-le-Scex.

En 1860, c'est la rue des Remparts qui est tracée, comme son nom l'indique, sur l'emplacement des anciens murs.

En 1866, M. Philippe de Torrenté, ancien ingénieur cantonal, conseiller de la ville et directeur des travaux de la rue de Lausanne, fait construire, selon ses plans, à l'angle de la rue de Lausanne et de la rue des Remparts, un grand bâtiment destiné à l'hôtellerie.

Mais la ville de Sion et l'Etat du Valais, ayant avancé des fonds importants, en devinrent propriétaires, à la suite de certaines circonstances.

Genèse du bâtiment

On en est réduit à faire des hypothèses pour expliquer ou justifier la construction d'un hôtel dans cette situation urbaine relativement excentrée. Etait-ce pour assurer ses vieux jours, Philippe de Torrenté avait alors 66 ans, par altruisme, pour doter Sion d'un hôtel, ou bien alors, par souci d'urbanisme, c'est-à-dire placer à l'entrée de la rue de Lausanne, sur l'alignement du nouveau front ouest de la ville formé par le palais épiscopal, le palais du gouvernement et la maison Aymon, tout à côté de la Planta et son marché, à proximité de la nouvelle avenue de la gare et de son flot encore bien modeste de touristes, un hôtel, lieu de passage, mais aussi lieu de rencontre et d'échange ?

Malgré toutes ces considérations, Philippe de Torrenté est mort le 9 octobre 1868, n'ayant jamais vu son hôtel achevé.

Fig. 1 - Sion, vue de l'ouest (Dickenmann, autour de 1870).

Les remparts n'existent plus. On distingue clairement le front urbain formé par le palais épiscopal, le palais du gouvernement et la maison Aymon. L'hôtel de Torrenté se trouve immédiatement à droite de la maison Aymon.



Evolution du bâtiment

L'hôtel

Les plans originaux de l'hôtel restent introuvables, ce qui va suivre est une déduction faite à partir des documents les plus récents (1891).

Le bâtiment, sans son annexe, est un rectangle de 21 m. par 19,50 m. de 3 étages sur rez avec combles habitables. L'entrée est au nord, sur la rue de Lausanne. Au sud, on peut également y accéder, par le rez inférieur. Dans l'entrée principale, un escalier droit conduit à un espace central ouvert sur tous les niveaux et éclairé naturellement par un vaste lanterneau. Dans l'axe perpendiculaire à celui de l'entrée, se trouve l'escalier tournant en demi cercle autour d'un noyau.

Cette disposition rattache cet hôtel à un type précis, celui de l'atrium sous verrière ceinturé par des coursives, qui sont autant de balcons propices à l'observation.

Ce dispositif entraîne la distribution des chambres sur les quatre façades, ce qui provoque une discrimination dans l'exposition au soleil et exclut la mi-toyenneté.

L'organisation interne ne devait pas présenter de notables différences avec d'autres hôtels de même type. Ses composantes fonctionnelles répondaient à cette notion de stratification verticale, qui place les espaces de stockage et de service dans les sous-sols ou les entre-sols, les espaces du manger ou de loisirs au rez et les chambres dans les étages, les combles étant probablement réservés au logement du personnel.

Les chambres n'étaient pas équipées de salles d'eau. Celles-ci se trouvaient à l'étage derrière la cage d'escalier.

C'était un établissement sans grande prétention, dont l'austérité et le dépouillement étaient le propre des hôtels de montagne de cette période du tourisme naissant où le confort n'était pas une priorité absolue.

Commencé en 1866, terminé en 1868, l'hôtel de Philippe de Torrenté attendra 8 ans sa première affectation.

Le collège

En 1876, dans l'attente de la construction du nouveau collège de la Planta, les classes sont transférées dans l'hôtel de Torrenté alors disponible. Le programme du bâtiment était d'abriter le collège, l'école normale, un dortoir et le Musée d'histoire naturelle.

Le passage du collège dans la maison n'a pas laissé beaucoup de traces, la structure du bâtiment autorisant une grande souplesse d'utilisation des espaces par le déplacement des cloisons. Ceci d'autant plus que le type à atrium et la distribution périphérique qu'il sous-tend, convient bien à la fonction scolaire.

En 1892, le collège de la Planta dessiné par l'architecte Joseph de Kalbermatten est terminé, la ville de Sion est enfin dotée de l'établissement scolaire qu'elle voulait ; ainsi, le collège, l'école normale et le Musée emménagent dans leurs nouveaux locaux.

La première page de la vie de l'hôtel de Torrenté se tourne.

La poste

En 1891, l'administration fédérale des Postes fait l'acquisition du bâtiment pour la somme de Fr. 80'000.--, alors qu'il avait été taxé à Fr. 20'000.--.

Une première transformation mineure a lieu en 1892. Il serait plus judicieux de parler d'aménagements fonctionnels, les postiers se contentant de quelques modifications d'affectation des locaux.

Il est intéressant de relever que la moitié sud du premier étage, le deuxième et le troisième étage étaient des logements.

C'est à cause de cette mixité fonctionnelle que les galeries des étages ont été vitrées.

En 1896, pour s'adapter au nouveau moyen de communication qu'est le téléphone, l'administration postale construit sur le toit de son bâtiment une tourelle destinée à rassembler le réseau, alors aérien, des fils téléphoniques. L'hôtel des postes restera ainsi jusqu'en 1906, année de la première transformation importante.

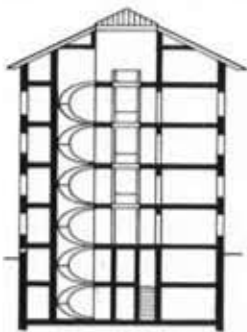
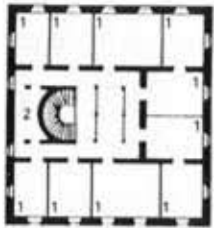
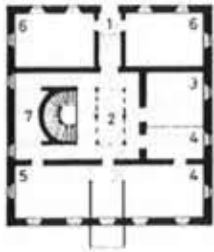
C'est au rez-de-chaussée que les changements sont les plus notables. L'entrée est complètement remaniée, un escalier un quart tournant remplace l'escalier droit d'origine.

L'aspect le plus regrettable de cette transformation est la disparition de l'atrium du rez, malgré le maintien d'un plafond vitré destiné à garder l'éclairage naturel dans l'espace du bureau des postes. L'agrandissement de ce dernier et l'aménagement de nouveaux guichets ont nécessité la démolition d'une bonne partie de la structure murale du rez, remplacée par une structure portante horizontale en fer.

L'annexe est occupée par les services du télégraphe, accessibles depuis la rue de Lausanne.

Le premier étage est maintenant entièrement destiné à des bureaux, les deuxième et troisième étages restant affectés au logement.

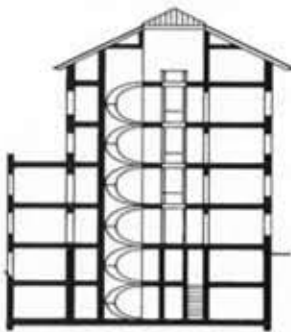
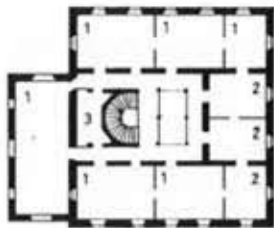
1. Hôtel 1868
Reconstitution



Rez-de-chaussée

1. Entrée
2. Atrium
3. Réception
4. Salon
5. Salle à manger
6. Commerces
7. Sanitaires

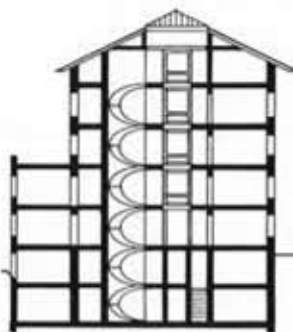
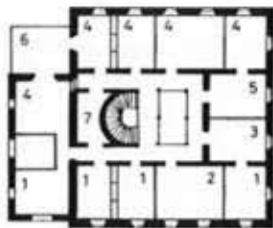
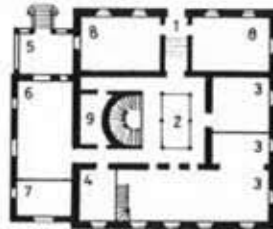
2. Collège



Rez-de-chaussée

1. Entrée
2. Atrium
3. Concierge
4. Chambre
5. Salle
6. Grande salle d'étude
7. Commerce
8. Sanitaires

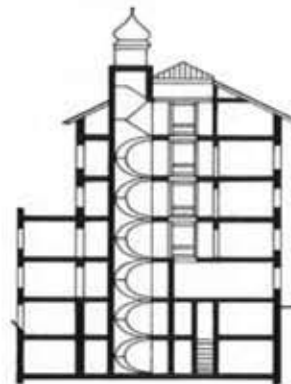
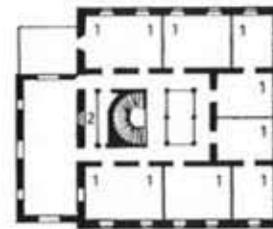
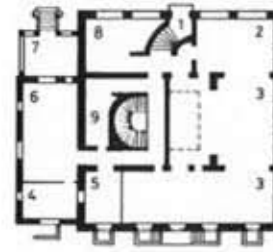
3. Poste 1906



Rez-de-chaussée

1. Entrée
2. Salle des guichets
3. Bureau de poste
4. Laboratoire
5. Consignation des dépêches
6. Télégraphe
7. Service de nuit
8. Commerce
9. Sanitaires

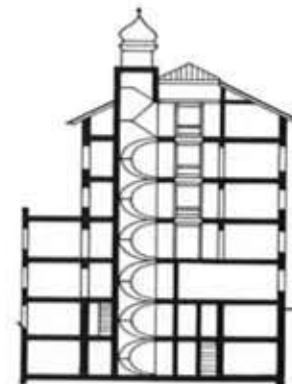
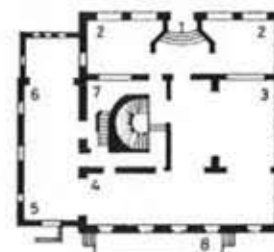
4. Poste 1906
Transformation



Rez-de-chaussée

1. Entrée
2. Halle des guichets
3. Bureau de poste
4. Téléphone
5. Chef du téléphone
6. Télégraphe
7. Consignation des dépêches
8. Commerce
9. Sanitaires

5. Poste 1909
Transformation



Rez de chaussée

1. Entrée
2. Salle des guichets
3. Bureau de poste
4. Service messagerie
5. Distribution lettres
6. Service des chèques
7. Casiers à serrure
8. Perron

6. Etat actuel
Edilité, etc...

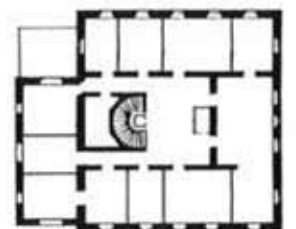
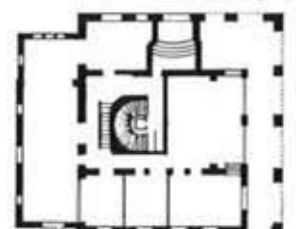


Fig.2: Etats successifs

Haut : Rez-de-chaussée

Milieu: Premier étage

Bas : Coupe Est-Ouest

A cette époque, est fait un plan d'aménagement du terrain sud, le rendant accessible depuis la rue des Remparts et depuis la rue des Vergers.

De nouvelles transformations ont lieu en 1909. Elles se concrétisent par une nouvelle modification de l'entrée. L'escalier devient plus monumental. Il distribue maintenant, de part et d'autre du palier, deux salles de guichets. Le plafond vitré est supprimé. Son apparition avait fait naître une ambiguïté du point de vue du type, cette ambiguïté n'existe plus et on retrouve l'espace de la cour au premier étage. Malgré tout, le bâtiment a maintenant perdu son caractère unitaire au type architectural bien défini.

Le premier étage reste occupé par des bureaux, bureaux qui remplacent maintenant les logements au deuxième étage.

Signe du temps et du développement du service postal, les espaces disponibles sont progressivement investis par une seule fonction.

Jusqu'à ces transformations de 1909, les façades n'ont guère changé, hormis de nouvelles fenêtres en façade est.

Les changements les plus notables concernent la façade nord, la façade d'entrée.

La porte d'entrée est élargie et l'arc d'origine est remplacé par un arc plein cintre dont la clef est frappée de la croix fédérale. Elle est surmontée par un fronton dans lequel on trouve aujourd'hui un cartouche ailé qui devait être occupé par une horloge. Pour ajouter ce fronton, il a fallu démolir le balcon du premier étage, dont on voit encore les traces sous la tablette de la fenêtre. La porte d'entrée est flanquée par des pilastres en granit au bossage grossier pour les trois premières assises, s'affinant vers le haut. Le thème du pilastre est répété sur les piliers entre les arcades nord.

Les PTT resteront dans ce bâtiment sans plus le transformer jusqu'en 1939 quand ils déménagent à l'avenue de la Gare, dans leurs nouveaux locaux.

Remarques concernant l'annexe

L'annexe de deux niveaux qui se trouve à l'ouest du bâtiment n'a pas été construite en même temps que celui-ci.

Le premier indice appuyant cette thèse est qu'elle n'apparaît pas sur la gravure de Dickenmann datée aux alentours de 1870 (fig. 1).

L'étude du plan nous montre qu'elle ne forme pas un ensemble cohérent avec le bâtiment. L'hôtel ayant été construit comme un tout et vu qu'il n'a jamais fonctionné en tant que tel, on peut en déduire que la nécessité d'un agrandissement quelconque ne s'est jamais fait sentir. Sa construction peut être située durant la période où les classes occupaient le bâtiment, construction

justifiée par le chronique manque de place dont souffrait le collège. Considérant ces faits, on peut situer cette construction entre 1876 et 1880.

Les affectations récentes

A partir de 1937, on peut reconstituer l'histoire du bâtiment à travers différentes correspondances et autres procès-verbaux du Conseil communal.

Lors de sa séance du 24 février 1937, le Conseil communal discute de l'acquisition de la maison par la ville. Un peu plus de deux ans plus tard, le bâtiment est libre, on discute alors de sa future affectation. Il est question d'y abriter les Services industriels, le Registre foncier et le Tribunal cantonal. Après consultations, ce dernier refuse de s'y installer, les locaux mis à disposition sont trop exigus et nécessiteraient des transformations trop coûteuses.

Ces transformations ont tout de même lieu et elles sont confiées à l'architecte Joseph Bruchez. La modification la plus importante est la création d'un portique pris sur le rez-de-chaussée côté rue des Remparts, conséquence de l'élargissement de celle-ci. Ce sera la dernière modification conséquente du bâtiment, mais aussi la plus malheureuse.

En 1940, les Services industriels, le Registre foncier, le Tribunal d'Hérens-Conthey et différents services techniques vont s'y installer.

Les mouvances des affectations de l'époque récente ne sont pas très intéressantes, ne consistant plus qu'en des changements internes sans importance architecturale.

Divers projets

A part les changements d'affectation et les transformations qu'il a subies, ce bâtiment et en particulier le sud du terrain qu'il occupe ont fait l'objet de quelques projets intéressants.

En 1933, alors que la Poste occupait encore les lieux, on se préoccupait déjà de savoir quelle serait la nouvelle affectation de la maison, il semble que les demandes étaient nombreuses.

Cherchant à répondre à ces diverses requêtes, l'architecte Alphonse de Kalbermatten proposa deux variantes d'un projet d'extension du bâtiment vers le sud en occupant toute la parcelle disponible entre l'actuelle rue de la Dent-Blanche, la rue des Vergers et la rue des Remparts.

Dans la première étude, les Services industriels, le Registre foncier et le Tribunal cantonal occupent le bâtiment existant, tandis que l'extension est

affectée à des commerces en rez-de-chaussée, les deux premiers étages accueillant une salle de spectacle de 850 places avec toutes ses dépendances. Dans la deuxième étude, le bâtiment existant est affecté aux Services industriels, au Registre foncier et à des logements. L'extension comprend toujours des commerces en rez-de-chaussée, une salle de spectacle de 680 places aux deux premiers étages, le troisième étant occupé par la salle du Grand Conseil et le Tribunal cantonal.

Dans les deux projets, l'entrée du bâtiment se fait par la rue des Remparts. L'intérêt de ces deux avant-projets est essentiellement dû aux idées nouvelles qu'ils apportent.

La première nouveauté est celle de l'extension. En effet, c'est la première proposition d'occupation du terrain au sud du bâtiment.

La deuxième est celle de venir se coller à la maison existante sur sa façade sud. Dans les deux projets cette liaison se fait par des espaces de service et de circulation, une courette ménageant un éclairage naturel sur toute la hauteur.

La troisième nouveauté est la proposition d'insérer dans la nouvelle construction une salle de spectacle, qui répondait déjà à un réel besoin pour la ville. Aucune suite ne sera donnée à ces deux projets.

En 1951, 1986 et 1988 différentes études seront réalisées en vue de l'occupation de ce terrain.

En guise de leçon

Si l'on cherche à analyser brièvement ce qui a permis à ce bâtiment de traverser diverses époques et de supporter différentes fonctions sans altérations notables (à l'exception de la construction de l'annexe), c'est probablement que son système structurel est simple et c'est cette simplicité qui a assuré sa permanence dans le temps. Cette permanence d'une structure élémentaire constitue ainsi la réponse de la maison au temps qui passe et aux diverses fonctions qu'on lui a imposées.

Cette façon de considérer la vie des bâtiments à travers le temps a fait naître l'idée de flexibilité, de « multifonctionnalité » dans une structure stable, voire banale, le bâti n'étant plus l'expression d'un contenu unique. Cette continuité offre l'avantage de stabiliser l'environnement urbain en limitant le processus de démolition-reconstruction.

L'hôtel de Philippe de Torrenté, aussi banal et maladroit qu'il puisse être, offre finalement l'image d'un vécu et par ce vécu, il donne une leçon d'architecture et d'urbanisme, modeste, mais très claire.

Philippe de Kalbermatten

Fig. 3 - Etude pour la transformation de l'hôtel des postes à Sion. Salle de congrès. Salle du Grand Conseil. Tribunal cantonal. Services publics. Plan du premier étage. Alphonse de Kalbermatten, novembre 1933.

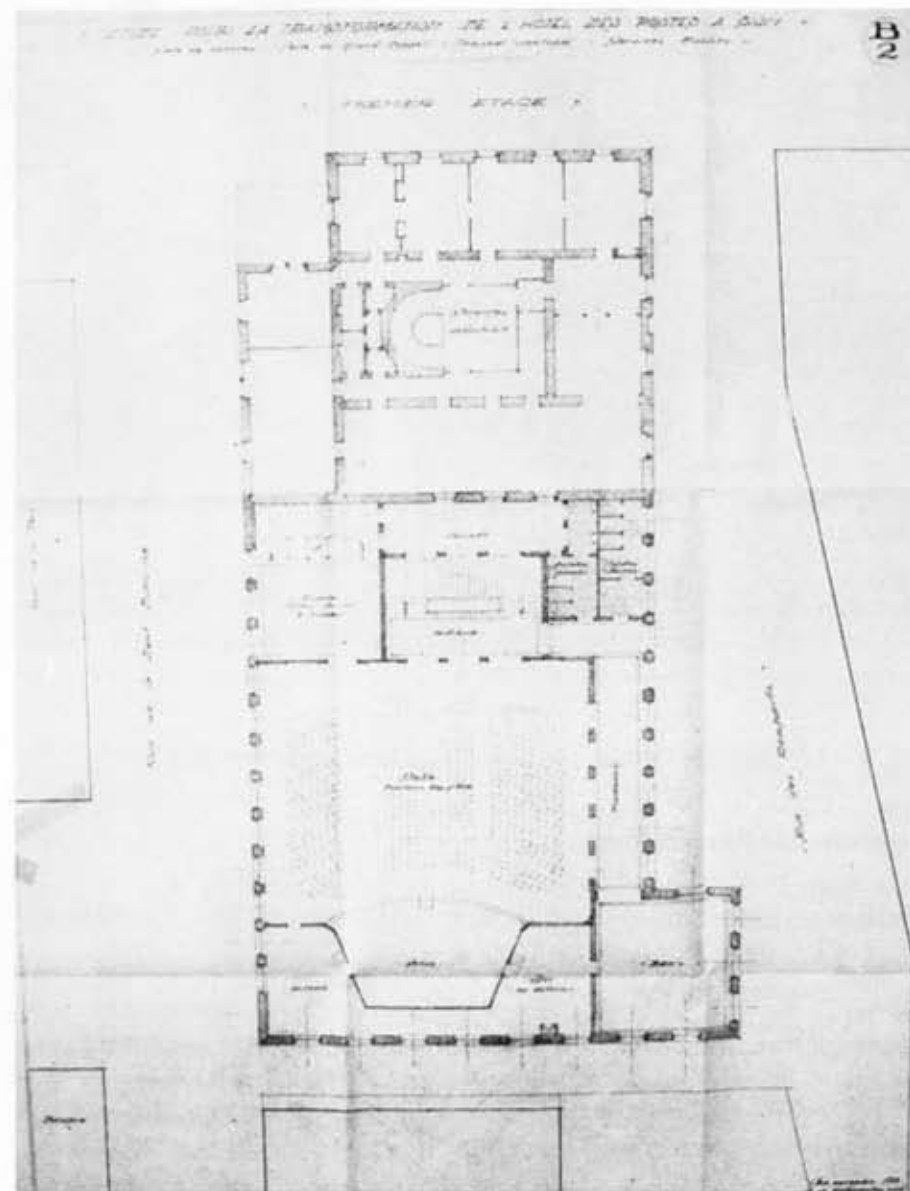




Fig. 4. - L'Hôtel des Postes et sa tourelle téléphonique vers 1920.

Sources des illustrations

Jean-Marc Biner, Bramois/Sion: photo de couverture et fig. 1.

Philippe de Kalbermatten, architecte, Rue de la Porte Neuve 4, 1950 Sion: fig. 2 et 3.

Archives communales de Sion: fig. 4. (Photo du Musée des PTT suisses, Berne)

Sedunum Nostrum, Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion - Case Postale 2245 - CH - 1950 SION 2 NORD - CCP 19-9921-3.

Rédaction et mise en page: Dominique Studer.

Imprimerie R. Curdy SA - Sion